



COMPTE-RENDU

Compte-tenu du contexte sanitaire et afin de se conformer aux règles exceptionnelles relatives aux réunions et aux délibérations des assemblées¹, cette Assemblée Générale s'est tenue en visioconférence. Les présentations, débats et votes ont été retransmis en direct et ont fait l'objet d'un enregistrement (disponible sur demande auprès du personnel de l'Île du Beurre).

Membres de l'association présents

M. Martin Daubrée (Commune de Tupin et Semons), Mme Christiane Jury (Département du Rhône), M. Christophe Gonon (Pnr du Pilat), M. Christian Laquièze (Fédération de pêche du Rhône), M. Jean Proença (Vienne-Condrieu-Agglomération), M. Yves Lopez (CNR), M. Isidore Polo (Vienne Condrieu Agglomération), Mme Martine Desmolles (représentante des adhérent·e·s), M. Florian Brunet (FNE Rhône), MM Georges Grenouillet, Jean-Michel Gevrey, Camille Rabatel, Mmes Rose Bergé et Josiane Xavier (adhérent·e·s de l'Île du Beurre)

Membres de l'association ayant donné procuration

M. Christophe Dorée (pouvoir à M. Lopez), M. Antoine Duperray (pouvoir à Mme Jury), M. Cédric Pizot (pouvoir à M. Gonon), Mme Ghislaine Villet (pouvoir à M. Daubrée), Mmes Michèle Germain, et Catherine Chion, MM Daniel Aubert, Gérard Jarret et Jean-Louis Pironato (5 pouvoirs à Mme Desmolles)

Autres participants :

M. Philippe Pereira (Cabinet d'expertise comptable Tsarap), M. Julien Panafieu (Commissaire aux comptes, Fiduciaire Lyonnaise), M. Richard Bonnefoux (Ampuis), Mme Catherine Beal (Pnr du Pilat), M. Yann Zelnik (Le Progrès), M. Damien Dumollard (SMIRIL), Mme Anne-Laure Triollet (Vienne Condrieu Agglomération), Mme Mélodie Lioret (Rives Nature), Mmes Marie-Elisabeth Claudel, Léa Chalvin et Catherine Vallot, MM Paul Monin, Dylan Manzanares et Jérémy Drieux (salarié·e·s de l'Île du Beurre).

Quorum

14 votants et 9 procurations, soit un total de 23 voix. Le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer valablement.

Ordre du jour

- Rapport moral
- Présentation des comptes et rapport du commissaire aux comptes
- Synthèse des activités réalisées en 2020
- Point sur les activités et projets 2021, approbation du budget prévisionnel
- Questions diverses

¹ Mesures issues des ordonnances prises en application de la loi d'urgence n°2020-290 du 23 mars 2020 pour faire face à l'épidémie de covid-19

1. Rapport moral

M. Martin Daubrée accueille les participants à l'Assemblée générale et présente le rapport moral de l'année 2020 (l'intégralité du rapport moral est disponible en page 3 du rapport annuel 2020, joint au présent compte-rendu).

2. Présentation des comptes 2020 et rapport du commissaire aux comptes

La présentation des comptes 2020 est réalisée par M. Philippe Pereira du cabinet d'expertise comptable Tsarap (la plaquette des comptes annuels est jointe au présent compte-rendu). Les grands axes du bilan et du compte de résultats 2020 sont exposés à partir d'un diaporama présenté à l'assemblée. Le résultat au 31/12/2020 fait apparaître un déficit de – 8 889€ ; ce résultat n'est pas alarmant si l'on considère, d'une part, le contexte particulier de l'année 2020 et, d'autre part, le montant des fonds associatifs qui se maintiennent à un niveau satisfaisant (124 105€).

M. Julien Panafieu informe l'assemblée que l'intervention de contrôle effectuée permet une certification sans réserve des comptes 2020. Il indique, par ailleurs, qu'il n'a été décelé aucun risque d'atteinte à la pérennité de l'association.

M. Martin Daubrée invite l'assemblée à voter. Les comptes 2020 sont approuvés à l'unanimité.

3. Rapport d'activité 2020

M. Paul Monin présente les actions réalisées pour la restauration et la préservation des milieux naturels, pour l'éducation à l'environnement et pour l'accueil du public. Sur cette année 2020, la crise sanitaire a fortement impacté la réalisation des programmes d'actions de sensibilisation du public. En effet, la Maison d'accueil a subi deux fermetures administratives et toutes les animations du printemps (qui s'adressaient tout particulièrement au public scolaire) ont été annulées. Malgré tout, le Centre d'observation de l'Île du Beurre a fait tout son possible pour assurer la continuité des actions de sensibilisation du public lorsque cela était possible.

Le rapport des activités du Centre est achevé avec un point sur les actions des adhérents bénévoles qui ont fait leur possible pour poursuivre leurs actions malgré le contexte particulier.

Le détail des présentations et le rapport annuel 2020 sont joints au présent compte-rendu. L'assemblée approuve le rapport qui vient d'être présenté sur les actions réalisées par l'association au cours de l'année 2020.

4. Point sur les activités et projets 2021 et approbation du budget prévisionnel

Pour l'année 2021, un budget prévisionnel de 335 276 € est présenté.

M. Yves Lopez demande comment se projette l'Île du Beurre sur cette année qui s'annonce encore compliquée.

M. Paul Monin indique que les activités conduites auprès du public restent tributaires des mesures afférentes au contexte sanitaire. A la date du 29 avril, la maison d'accueil reste en fermeture administrative. Cela impacte le programme de financement de l'Agence de l'Eau. Les animations scolaires, quant à elles, vont pouvoir reprendre ; la demande des établissements scolaires est élevée et les plannings des animations sont complets jusqu'à la fin juin.

Concernant le pôle gestion du patrimoine naturel, sur cette année 2021, l'Île du Beurre entreprend la phase d'avant-projet de restauration des annexes fluviales pour des travaux prévus fin 2023. Un diagnostic écologique sera mené sur l'ENS des ravins rhodaniens (Rhône). Suite à l'extension de l'APPB en 2020, une nouvelle signalétique sera mise en place en limite de site.

Deux projets importants pour le site seront déployés : la mise en place du sentier d'interprétation et la rénovation de la maison d'accueil (bâtiment et muséographie).

Le budget prévisionnel est soumis au vote. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

L'assemblée générale arrivant au terme de l'ordre du jour, la réunion est clôturée.

M. Martin Daubrée remercie les participants et souhaite que cette année 2021 permette le bon déroulement des activités et des projets prévus par l'association.

Pièces jointes au Compte-rendu :

- Rapport annuel 2020
- Rapport de présentation des comptes 2020
- Diaporama présenté lors de l'AG

Légende des abréviations :

LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux

Pnr : Parc naturel régional

ENS : Espace Naturel Sensible

APPB : Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope